

LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE
VOUS PRÉSENTE
LA SAISON 2019

MAR 9 10	MAR 23 24	AVRIL 20 22	MAI 11 12	JUI 8 10	JUIL 8 13	NOV 01 03
NATIONAL CLASSIQUE	NATIONAL SPRINT	NATIONAL CLASSIQUE/SPRINT	NATIONAL SPRINT	NATIONAL CLASSIQUE	CHAMPIONNATS DE FRANCE SPRINT/CLASSIQUE ÉQUIPE/MASS START	FINALE COUPE DE FRANCE CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME
Lathus St rémy (86)	Metz (57)	Foix (09)	Aime La Plagne (73)	Treignac sur Vézère (19)	Barcelonnette-Ubaye (04)	St Pierre de Bœuf (42)

NATURE

VITESSE

PLAISIR

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

PARTAGE

NAVIGUER

La descente l'esprit de la rivière en compétition



NOUVEAUTÉS RÈGLEMENT 2019:

1-Une nouvelle épreuve : la Mass-start :

L'épreuve se déroule sur le même parcours que la course classique.

La Mass-start est une course avec départ groupé. Le vainqueur (e) est celui ou celle qui franchi la ligne d'arrivée en premier.

Un titre de champion de France sera décerné lors des championnats de France 2019.

Les sélections seront réalisées sur les performances des championnat de France Classique. Seul les meilleurs de la classique pourront prendre le départ de cette nouvelle épreuve de descente.

Les courses Mass-start **peuvent être organisées lors des courses régionales et interregionales.**

Les Mass-start comptent pour le classement numérique.

2-Le Championnat de France Minime des Régions :

La compétition se déroule par équipe de régions à raison de 3 équipes.

- > K1D,
- > K1H,
- > C1 (mixte)

Sur des épreuves de Sprint, Classique et toutes activités de pagaie (SUP, raft,...)

Comment?

Sélection des équipes par les régions

3-Le classement club:

Les Championnats régionaux (sprint, classique et mass-start), **comptent pour le classement numérique** et donc pour le classement des clubs.

Les championnats régionaux s'ajoutent donc aux courses interregionales, nationales et Championnats de France individuel et aux courses interrégionales.

4-Évolution des normes:

La **largeur minimale est supprimée** sur toutes les embarcations.



LICENCES – SUR CLASSEMENTS – CLASSEMENTS

Afin d'éviter les mauvaises surprises, **pensez à anticiper vos différentes demandes** (sur classement, dérogations, etc.), bien avant les premières échéances importantes de la saison.

Il n'est pas rare, en effet, de voir des clubs s'inquiéter au dernier moment de l'impossibilité de pouvoir inscrire des équipes lors de championnats de France ou des canoes bi place faute d'avoir anticipé suffisamment en amont.

La procédure est parfois longue. Prenez les devants sachant qu'une demande de sur classement ne vous engage en rien.

Même chose pour les canoes biplace composés d'équipiers qui changent de catégorie d'âge au 1 janvier.

La procédure de sur classement est sélective au regard de l'épreuve concernée, et **ne gêne en rien la progression de l'athlète dans sa catégorie d'âge réelle en individuel** pour la saison en cours. (un kayak junior peut concourir naturellement dans sa catégorie et courir en biplace senior)

En ce qui concerne les classements, en ce début de saison, beaucoup de responsable de clubs n'ont pas saisi tous les renouvellements de licences.

Le classement club s'en ressent énormément. Une mise à jour devrait être effectuée, mais il n'est actuellement pas représentatif. Merci à tous de régulariser cette situation au plus vite.

Si vous avez effectuée un changement de club lors de votre renouvellement, pensez à avertir la commission nationale de ce changement afin.

Bonne saison à tous

CHAMPIONNATS DE FRANCE DESCENTE 2019 DEMANDEZ LE PROGRAMME!!

MARDI 9	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	
MERCREDI 10	QUALIFICATION SPRINT	
JEUDI 11	CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT PAR ÉQUIPE	
VENDREDI 12	CHAMPIONNAT DE FRANCE CLASSIQUE CADET	
SAMEDI 13	CHAMPIONNAT DE FRANCE CLASSIQUE J/S/V	
DIMANCHE 14	CHAMPIONNAT DE FRANCE MASS START	